

La libération de prisonniers politiques par les autorités cubaines durant la dernière année démontre une volonté de se pencher sur certaines questions préoccupantes. Nous reconnaissons les réalisations positives de Cuba au chapitre des droits économiques et sociaux. Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour corriger les abus dans le domaine des droits civils et politiques. Nous continuons à encourager les autorités cubaines à permettre au Rapporteur spécial de visiter le pays et de donner suite à leur volonté exprimée de travailler avec les rapporteurs thématiques.

Monsieur le président,

La situation n'est pas aussi morne partout. On respecte maintenant davantage les droits de la personne dans plusieurs régions du monde. Dans l'ensemble, la situation en Amérique latine continue de porter à l'optimisme.

Le gouvernement d'Haïti mérite d'être félicité pour l'amélioration remarquable de la situation des droits de la personne depuis le retour du président Aristide l'an dernier. En collaboration avec la communauté internationale, le Canada continuera d'appuyer les institutions civiles haïtiennes. Nous sommes heureux que le Haut Commissaire pour les droits de l'homme ait aussi appuyé les travaux de la Commission de la vérité. En outre, nous accueillons favorablement les activités du Centre pour les droits de l'homme, qui projette d'organiser des colloques de formation spécialisée en Haïti.

Le Canada note avec satisfaction les conclusions de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme, qui affirme que le Salvador a réalisé d'importants progrès au plan du respect des droits de la personne. Nous attachons une importance toute particulière à la conclusion et à la mise en application effective d'un accord de coopération technique entre le gouvernement salvadorien et le Centre pour les droits de l'homme.

Le Canada a également remarqué l'amélioration constante de la situation des droits de la personne au Pérou et la tenue encore une fois d'élections libres et démocratiques, début 1995. Cependant, nous demeurons préoccupés de ce que les autorités ne soient pas parvenues à éliminer les détentions arbitraires et autres abus graves des droits de la personne par les forces de l'ordre. Nous pressons le Pérou de poursuivre ses efforts en vue de mettre fin aux abus qui subsistent et à raffermir les institutions démocratiques.

Pour ce qui est de la Colombie, nous encourageons l'administration et l'appareil judiciaire dans ses efforts déployés en vue d'enrayer la corruption, de traduire en justice les narcotrafiquants qui déstabilisent le pays, et de mettre fin à l'impunité pour tous les violateurs des droits de la personne. Face à une montée

6

8

9

10

11